

Déclaration liminaire - CDEN 13/11/2025

Monsieur le Préfet,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Notre système éducatif repose sur quatre principes essentiels : la laïcité, l'égalité des chances, la gratuité et l'obligation scolaire. Il a pour mission d'accompagner chaque élève dans son parcours, tant sur le plan intellectuel que social et professionnel.

La FCPE du Gard souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur le principe d'égalité des chances. Car, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, nous le constatons chaque jour : cet objectif reste encore loin d'être atteint pour les élèves de notre département.

L'école pour tous n'a certes pas attendu la loi de 2005 pour affirmer son engagement en faveur de l'égalité des chances. Depuis longtemps, elle se veut un lieu d'accueil, d'apprentissage et d'émancipation pour chaque enfant, quelle que soit son origine, sa situation ou ses capacités.

Pourtant, vingt ans plus tard, ce principe reste plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Les inégalités persistent, qu'elles soient sociales, territoriales ou liées aux conditions d'enseignement. Trop d'élèves rencontrent encore des obstacles dans leur parcours scolaire, qui limitent leurs possibilités de réussite et d'épanouissement.

C'est pourquoi la question de l'égalité des chances demeure aujourd'hui un enjeu central pour la FCPE du Gard : garantir à chaque élève les mêmes droits, les mêmes moyens et la même considération, pour que l'école remplisse pleinement sa promesse d'être celle de tous, et surtout de chacun.

La nomination, le 12 octobre 2025, de Monsieur Édouard Geffray en tant que ministre de l'Éducation Nationale ne modifie pas les orientations annoncées par son prédécesseur lors de la

conférence de rentrée : "construire une école pour tous, exigeante pour la réussite de chacun, protectrice pour la communauté éducative et émancipatrice pour l'avenir de chaque élève."

Quel programme magnifique pour nos enfants.

Nous allons essayer dans la suite de notre déclaration et de manière la plus précise possible avec des exemples de terrain de vous questionner, Mesdames et Messieurs, Membres du CDEN, sur les points que la FCPE du Gard relève comme problématique aujourd'hui. Et peut- être aurons-nous quelques réponses...

Tout d'abord, lors de la conférence de rentrée, il a été évoqué, **une école pour tous, exigeante pour la réussite de chacun.**

Cette ambition passe avant tout par **le maintien du nombre de postes d'enseignants**, malgré la baisse démographique des élèves. Ce choix est essentiel : il garantit des conditions d'apprentissage plus favorables, des classes moins chargées et une meilleure prise en compte des besoins individuels. L'école doit rester un lieu où chaque élève peut bénéficier d'un accompagnement de qualité, sans que les moyens humains soient revus à la baisse au détriment de la réussite de tous.

Donc pourquoi les élèves de l'école Jules Ferry à Bagnols/Cèze n'ont pas d'enseignant RASED depuis la rentrée, absent pour cause de formation toute l'année : où est son remplaçant? Ou est le psychologue tant attendu sur ce secteur?

Et pour les élèves du collège Frederico Garcia Lorca à Bellegarde ou Jean Vilar à St Gilles et tous les autres ... Où sont les professeurs d'Histoire/Géo, de mathématiques et de Français ? Les élèves vont-ils avoir un sujet spécial "avec mention musique" aux épreuves du brevet des collèges?

Assurer la réussite de chacun, c'est aussi créer **les conditions nécessaires pour que tous les élèves puissent apprendre dans un cadre serein, inclusif et bienveillant**. Cela implique un soutien renforcé aux élèves et familles en difficulté, une attention particulière aux temps d'accompagnement personnalisé, mais aussi des équipes éducatives soutenues, formées et reconnues dans leur mission.

Où est la bienveillance envers l'élève et sa famille, lorsque, lors d'une équipe éducative à l'EPPU Les Olivettes à Verfeuil, on leur déclare que "l'école ne peut plus rien pour lui" ? Comment parler d'accompagnement quand la rencontre se résume à constater les difficultés sans offrir la moindre perspective constructive, sans aucune proposition concrète pour aider l'enfant à progresser ?

Et que dire lorsque certains chefs d'établissement ou enseignants refusent l'intervention de professionnels du médico-social auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers ? Pourquoi rejeter un éclairage extérieur? Ces situations interrogent profondément la capacité de notre école à être réellement inclusive et à garantir à chaque enfant les moyens de sa réussite.

Ensuite le deuxième point de la conférence de rentrée propose : **une école pour tous, protectrice pour toute la communauté éducative.**

C'est avant tout garantir **un cadre d'apprentissage serein et favorable à la réussite** de tous les élèves. Cela passe par un climat scolaire apaisé, un dialogue constructif entre les membres de la communauté éducative, où chaque élève et membre de la communauté éducative (enseignants, personnels et parents d'élèves) se sent **écouté, respecté et soutenu**.

Comment parler d'égalité et de dialogue quand la FCPE du Gard, première fédération de parents d'élèves du département, ne parvient toujours pas à obtenir les coordonnées des familles ayant pourtant autorisé leur transmission, et cela malgré l'intervention de Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier ?

À l'école maternelle Jean-Jaurès de Nîmes, la situation illustre aussi ces difficultés : la fermeture soudaine d'une classe, à peine une semaine après la rentrée, a laissé les familles dans l'incompréhension. Aujourd'hui, avec des effectifs atteignant 26 à 28 élèves par classe, certaines inscriptions sont même refusées. Où est la cohérence entre les discours sur la réussite de tous et la réalité vécue sur le terrain ?

La protection, c'est aussi promouvoir **un usage raisonnable et responsable du numérique à l'école**, afin qu'il reste un outil au service des apprentissages et non une source supplémentaire de tension, de distraction ou d'exclusion.

Quels moyens sont donnés aux collèges pour faciliter la mise en œuvre du "zéro portable" dans les établissements quand ils généralisent déjà le "un casier pour 2 élèves" ?

Comment accompagner les parents d'élèves dans le vote électronique pour les élections scolaires quand les chefs d'établissement ne prennent pas la peine d'accompagner chaque parent à activer son compte sur Pronote.

Comment favoriser la communication avec les familles, quand le seul moment de disponibilités des parents est le soir, et qu'ils ne peuvent pas accéder aux ENT pour écrire aux professeurs?

La protection, c'est aussi **la lutte contre le harcèlement**, sous toutes ses formes. Cela demeure une priorité absolue : chaque enfant doit pouvoir venir à l'école sans crainte, dans un environnement bienveillant où la prévention, la parole et la solidarité sont encouragées. Le protocole Phare doit être expliqué à tous les acteurs de la communauté éducative afin d'améliorer la compréhension du dispositif et faciliter ainsi la participation et le soutien des familles.

La rentrée d'une élève au collège La Garriguette de Vergèze n'a pu être effective qu'après l'accompagnement et la mise en place du dispositif Phare avec le plus haut niveau d'intervention. Le travail formidable des équipes de la DSDEN, soutenu par la FCPE, a permis

d'apaiser la situation auprès de la famille et le retour en classe de cette élève. Mais pourquoi le chef d'établissement, lors de la constitution des classes à la rentrée, a-t-il laissé les protagonistes dans la même classe, pourquoi mettre à mal dès la rentrée cette élève et sa famille?

Et qu'en est-il à Tresque, pour un jeune élève dont la situation se dégrade avec pourtant le protocole Phare activé depuis 2 ans, mais qui ne semble pas porter ses fruits et dont la famille est démunie aujourd'hui.

Enfin, la protection, c'est aussi inscrire **la santé au cœur de l'école**, c'est reconnaître que le bien-être physique, mental et social est une condition essentielle à la réussite éducative. Une école protectrice, c'est donc une école qui veille, qui accompagne et qui agit pour le bien de tous.

Que faire quand durant une année entière la vie d'une élève de maternelle à St Jean de Ceyrargues a été mise en danger malgré la bonne foi des enseignants et du personnel de l'école. Comment le PAI de l'élève a-t-il pu ne pas être connu et appliqué par le personnel de l'école? Comment soutenir et accompagner les parents aujourd'hui pour reprendre confiance dans l'école alors que la vie de leur enfant est confiée à vos services 4 jours par semaine?

La troisième partie de la conférence évoquait **une école pour tous, émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève**.

C'est d'abord une école qui **garantit à tous l'accès à l'éducation**, sans distinction ni obstacle. Cet objectif passe par un **accompagnement humain renforcé** avec la mise en place de Pôles d'Appui à la Scolarité, avec des équipes médico-sociales plus présentes dans les établissements, à l'écoute des besoins des élèves et des familles, pour favoriser la réussite de chacun dans toutes ses dimensions. Mais aussi et surtout, les enseignants et AESH formés et en nombres suffisants pour répondre aux besoins de tous les élèves.

C'est aussi **consolider l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire gardois**. Chaque enfant, qu'il vive en zone rurale, urbaine ou prioritaire, doit pouvoir bénéficier des mêmes ressources, du même accompagnement et des mêmes perspectives d'avenir.

Enfin, une école émancipatrice, c'est celle qui donne à chaque élève les **moyens de construire son propre parcours**. L'émancipation passe par la confiance, la curiosité et la possibilité d'envisager l'avenir avec ambition, quelles que soient ses origines ou sa situation.

Comment accompagner les élèves et leurs parents quand ils se voient refuser les adaptations pédagogiques d'un PAP à la rentrée, car il est "renouvelé à l'identique" et surtout "en cours de signature" et nous sommes bien d'accord que les troubles de neurodéveloppement des élèves ne se sont pas envolés durant l'été.

Comment aider au respect des PPS? Pourquoi les parents doivent-ils se battre, oui se battre, alors qu'ils ont déjà mené bataille pour le diagnostic de leur enfant, la réalisation du dossier MDPH... pourquoi est-il si difficile de mettre en place les adaptations à la scolarité préconisées par la MDPH après évaluations menées par vos équipes en ESS?

Comment garantir aux élèves notifiés avec des AESH-Individualisé un accompagnement effectif? Est-ce vous, Monsieur le DASEN, qui allez faire les “mots d’excuses” pour les employeurs de ses parents? Combien de temps pensez-vous que les parents vont-ils pouvoir rester en emploi si leur enfant ne peut aller à l’école car il n’y a pas d’AESH à ses côtés?

Comment répondre aux besoins de l’élève, quand la mission de l’AESH mutualisé est d’accompagner l’élève dans les activités d’apprentissage ou les activités de la vie sociale et relationnelle, et que l’AESH est présent 1h30 par semaine ou pas du tout auprès de l’élève. Mais où sont les AESH pour les presque 5900 élèves gardois, car il en manque à St Gilles, Garons, Milhaud, St Privat des Vieux, Alès, Bernis, Aubord, Nîmes, Le Vigan, Bagnols/Cèze, et j’en passe car c’est bien sur l’ensemble du territoire gardois que ces professionnel font cruellement défaut afin de répondre aux besoins des élèves.

Que répondre à un enseignant à qui il est demandé de s’assurer de la bonne compréhension des consignes auprès d’un élève, quand il dit au parent d’élève “ce n’est pas équitable par rapport aux autres.” Alors, qu’on se le dise, quand il s’agit de s’assurer de la bonne compréhension des consignes ou de reformulation, cela pourrait aussi bénéficier positivement à l’ensemble de la classe. Mais peut-être est-ce une mission d’AESH, mais en même temps, présent 1h30 par semaine, il faut bien choisir le cours...

Quand allez-vous arrêter de demander aux parents de garder à domicile leurs enfants des demi-journées comme “adaptation à la scolarité” alors qu’il s’agit d’une déscolarisation sans aucun accompagnement proposé au domicile?

Comment réagir quand un élève avec un MPA alors qu’il a un problème de batterie (qui ne charge plus), demande à son professeur de pouvoir se déplacer dans la classe pour accéder à une prise électrique et que cela lui est refusé?

Enfin, pour qu’un élève puisse véritablement apprendre à être autonome — car c’est bien le mot que l’on répète aux familles le plus souvent dans ces situations, comme un objectif à atteindre — encore faut-il lui en donner les moyens.

L’autonomie ne se décrète pas, elle se construit tous les jours avec tous les acteurs du parcours de l’élève. Et pour cela, chaque élève doit pouvoir bénéficier de l’accompagnement adapté à ses besoins, qu’il s’agisse d’un soutien humain ou de moyens matériels spécifiques.

Alors oui, parlons d’autonomie, mais parlons-en sérieusement : une autonomie accompagnée, soutenue et encouragée, qui permette à chaque élève d’avancer à son rythme, avec confiance et dignité.

Pour conclure,

Parce que l’école est le premier lieu où se construit la société de demain, la FCPE du Gard réaffirme son engagement pour une éducation réellement égalitaire, inclusive et émancipatrice. Ensemble, familles, enseignants, personnels et institutions, nous avons la responsabilité de faire vivre ces valeurs au quotidien.

Alors oui, Mesdames et Messieurs Membres du CDEN, la stratégie présentée sur le papier est excellente. Les intentions sont claires, les priorités bien identifiées.

Mais sur le terrain, la réalité est tout autre. Nous le voyons chaque jour, à travers les nombreux témoignages de familles qui contactent notre fédération, souvent épuisées et démunies face aux obstacles rencontrés dans le parcours scolaire de leurs enfants.

L'égalité des chances ne peut exister que si tous les élèves disposent réellement des mêmes moyens pour réussir. Cela suppose de reconnaître que les besoins ne sont pas les mêmes partout : selon le territoire, la situation sociale des familles, ou les difficultés spécifiques de certains élèves. L'école doit s'adapter à ces réalités, et non l'inverse.

La logique budgétaire, bien que nécessaire, ne peut pas primer sur l'égalité des chances. Elle doit devenir un levier pour corriger les déséquilibres et non les aggraver.

Il est urgent d'investir dans l'avenir de nos enfants, en leur offrant une école qui ne se contente pas d'accueillir, mais qui accompagne, soutient et valorise chaque parcours. Les élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment, ne doivent plus être les oubliés d'un système à bout de souffle.

Garantir l'égalité des chances, c'est aussi garantir l'égalité des droits : le droit d'apprendre dans de bonnes conditions, le droit d'être accompagné, le droit d'espérer et de réussir.

Nous regrettons de devoir aborder les mêmes problématiques, année après année, car cela témoigne de l'urgence d'agir. Il est grand temps que le Gouvernement mette tout en œuvre pour que l'École redevienne enfin une véritable priorité nationale, à la hauteur des enjeux sociétaux et de l'avenir de nos enfants.

En effet, comme nous le déplorons à la FCPE, ce n'est pas un manque d'ambition, mais un écart grandissant entre les principes affichés et les conditions concrètes dans lesquelles nos enfants apprennent.

Arrêtons les promesses et les beaux discours. Travaillons ensemble.

Construisons ensemble une véritable politique éducative fondée sur la solidarité, la bienveillance, l'exigence et l'égalité des chances, pour que nos enfants deviennent les citoyens libres et éclairés de demain.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les représentants de la FCPE du GARD